

<https://ricochets.cc/Crest-Mr-Mariton-meprise-toujours-la-decision-des-instits-et-parents-d-eleve.html>



Crest, Mr Mariton méprise toujours la décision des instits et parents d'élève

- Les Articles -

Publication date: mardi 27 avril 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Lundi 26 avril soir, lors d'une réunion où la présence de parents d'élèves concernés s'est faite contre l'avis du maire, Mr Mariton a rejeté à nouveau la décision et les demandes des enseignant.e.s et parents d'élèves concernant le rythme scolaire à Crest.

Instits et parents d'élèves (très remonté.e.s), réunis dans un collectif, ont donc poursuivi [leur mouvement de contestation et d'affirmation de leurs choix](#). (voir aussi [Crest : Mr Mariton piétine aussi la démocratie pour les rythmes scolaires des écoles](#)).

Profs et parents d'élèves (très remontés) poursuivent leur mouvement pour faire valoir leurs choix

100 % d'instituteurs et institutrices en grève mardi 27 avril, et de nombreux parents d'élèves et aussi des soutiens étaient présents mardi matin à Crest dans la cour de l'école Royannez et la belle manifestation qui a suivi.



Crest, Mr Mariton méprise toujours la décision des instits et parents d'élève Instits et parents d'élèves très remontés à Crest ce 27 avril

EDIT

(ajout du mercredi 28 avril)

La commission consultative CDEN a voté mardi 27 contre le choix de Mr Mariton.

La décision reviendra au DASEN, en lien avec la mairie de Crest ([Dans chaque département, le Recteur est représenté par un Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale \(DASEN\)](#) qui siège à l'inspection académique - [Voir aussi fonctions du DASEN](#)).
([explications sur ce processus](#)).

- Pour contacter le rectorat : <https://www.education.gouv.fr/academie-de-grenoble-100082> + <http://www.ac-grenoble.fr/pid39234/accueil-dsden-26-drome.html> + https://annuaire.service-public.fr/auvergne-rhone-alpes/drome/inspection_academique-26362-01

Si on était en démocratie, les choses seraient inversées, au lieu que les instits et parents d'élèves aient une voix consultatives, on aurait des instits et parents d'élèves qui seraient décisionnaires, et l'éducation nationale et les maires qui auraient une voix consultative.



Crest, Mr Mariton méprise toujours la décision des instits et parents d'élève Des gendarmes en tenue militaire pour surveiller des instits, parents et enfants...

► *Quelques éléments d'informations sur le 27 avril d'après plusieurs témoignages :*

Des gendarmes filmaient copieusement tous les manifestant.e.s, enfants compris, tout au long du parcours. C'est vraiment oppressant et intrusif d'être traité comme des délinquant.e.s alors qu'on ne fait qu'exercer notre droit. Il y avait aussi des gendarmes du PSIG en treillis militaire.

La manifestation a scandé notamment Â« rythme des écoles, démocratie Â» jusque devant la mairie de Crest, où une scène incroyable et scandaleuse s'est produite.

Le maire Mr Hervé Mariton se permet une provocation puérile et emplie de mépris

Le maire Mr Hervé Mariton est apparu à une fenêtre en hauteur, en souriant et en faisant mine d'être acclamé ! Cette provocation puérile est emplie de mépris.

Ca faisait penser aussi à ces dirigeants momifiés d'URSS ou des anciennes dictatures d'Amérique du Sud qui apparaissaient aux balcons pour saluer le peuple qu'ils écrasaient.



27 avril, Mr Mariton fait semblant d'être acclamé depuis sa fenêtre : mépris, arrogance et provocation Crest, Mr Mariton méprise toujours la décision des instits et parents d'élève

Non seulement Mr Hervé Mariton s'assoit sur les décisions des écoles concernant les rythmes scolaires, mais en plus il se moque avec arrogance des protestations !

C'est une attitude totalement indigne d'un maire, qui, en théorie, est censé représenter tout le monde et s'attacher à la concorde publique. D'autant plus concernant un maire à la légitimité Â« très faible Â» qui a été reconnu comme tricheur lors des élections municipales par les tribunaux.

Le pire, c'est qu'ensuite il s'est permis de rejoindre les manifestant.e.s, et de répéter les mêmes arguties que la veille au soir.

Les manifestant.e.s auraient mieux fait de lui tourner le dos et de ne plus lui adresser la parole.

En tout cas, les présent.e.s ne se sont pas laissé.e.s enfumer par ses discours.

Par ailleurs :

- Une personne qui interpellait avec force le maire rapporte qu'un gendarme s'est permis de lui demander d'un air menaçant de, en substance : Â« cesser les propos intempestifs Â». Il semble que des gendarmes se croient à présent autoriser à dicter qui peut être présent à une manifestation et ce qu'il est convenable d'y dire ou pas
- Un syndicaliste actif a été menacé de contrôle ou d'interpellation par les gendarmes, il a du être raccompagné à son véhicule par des manifestant.e.s



Crest, Mr Mariton méprise toujours la décision des instits et parents d'élève Pancartes vues le 27 avril à la manifestation

- Pour essayer de dresser les parents d'élèves les uns contre les autres, [le maire de Crest envoie un courrier très discutable \(signé de Mr Mariton, Mr Guilloud et Mme Azaïs\)](#) qui essaie de rejeter le problème que lui-même attise sur un syndicat (voir plus bas une analyse de ce courrier trouvée sur Facebook).

La mairie maritonienne de Crest continue de plus belle à attiser les conflits et divisions, et veut tout contrôler en écrasant les avis autres : la mairie, les activités sociales, mais aussi la vie des écoles.

Pour Mr Mariton, la démocratie c'est les décisions unilatérales du maire et le Â« dialogue Â» à sens unique, une conception de la politique d'un autre siècle malheureusement encore très partagée.

On se demande bien pourquoi les élus de la majorité municipale crestoise supportent encore comme maire un personnage aussi nuisible aux cretois et à Crest.

Un post FB de Samuel Le Barh

Hier, les parents d'élèves cretois ont reçu un courrier de la mairie, un beau spécimen de langue de bois, d'incohérences, voire de contre-vérités (pour être gentil). Tentative d'analyse de texte, en essayant de ne pas surinterpréter les propos qui y sont tenus...

ð Â« Un syndicat d'enseignants a lancé pour demain mardi 27 avril un mouvement de grève. Â»

W Pas faux, mais tentative de minimisation : l'ensemble des enseignants (donc 100%) de primaire et de maternelle à Crest est en grève, le mouvement est donc très suivi.

ð Â« Le syndicat dénonce la politique éducative de la Ville et plus précisément l'organisation des rythmes scolaires à Crest et il critique aussi la liberté qu'ont les parents d'inscrire leur enfant à l'école de leur choix. Â»

W En l'occurrence, nulle trace dans les publications du syndicat, dans le cadre de ce débat, de critiques sur autre chose que la disparité de rythmes scolaires entre écoles cretoises et surtout l'absence de dialogue avec la Mairie. Je n'ai rien lu sur la politique éducative de la Ville, et encore moins sur la liberté d'inscription dans les écoles. Donc ici la Ville mélange plusieurs sujets, et brouille les pistes.

ð Â« Nous respectons cette initiative mais nous la regrettons. Â»

W Il est heureux que le droit de grève soit respecté... Mais il est facile de le regretter quand on n'a rien fait depuis l'automne 2020 (et la première consultation des conseils d'écoles) pour éviter cette situation. Entendre, comprendre, dialoguer, et faire preuve d'un peu de souplesse aurait pourtant suffi.

đ Â« Vos enfants seront bien sûr reçus demain à l'école dans le cadre d'un service d'accueil. Â»

M Chouette.

đ Â« La Ville, avec l'ensemble de ses élus et de ses services, en particulier Crest'actif, est très mobilisée pour l'école, pour vos enfants. Â»

W La Ville est bien obligée de le dire, puisque l'école est une de ses compétences... Imaginez qu'elle dise l'inverse ! Mais des actes concrets et l'écoute des principaux concernés seraient sûrement plus efficaces pour convaincre de la réalité de cette mobilisation de la Ville.

đ Â« Nous avons à coeur d'investir et d'améliorer l'équipement de toutes les écoles. Â»

Alors ça c'est intéressant ! Les enseignants et parents parlent de rythmes scolaires, la Ville répond investissement sur les équipements. Hors sujet.

đ Â« Nous proposons aussi de poursuivre l'aménagement des rythmes scolaires, comme nous nous y sommes engagés dans le projet municipal approuvé par les Crestois. Â»

W Belle vision de la démocratie. La Â« poursuite de l'aménagement des rythmes scolaires Â» (c'est flou, mais je pense qu'il faut comprendre Â« le passage à 5 jours Â») était dans le programme de la liste Â« Parce que nous aimons Crest Â», donc la Ville est légitime pour le faire sans consultation des principaux concernés, pendant 6 ans. C'est a minima discutable, non ?

đ Â« Cet aménagement permet, la semaine étant organisée sur 5 jours, d'offrir des activités périscolaires de qualité, appréciées des enfants et des familles. Â»

S Je ne remets pas en cause la qualité des activités périscolaires et la satisfaction des enfants qui en bénéficient. J'avoue que j'ai peu d'échos, car en maternelle il n'y a pas d'activités périscolaires proposées (seulement de la garderie, très chouette au demeurant), même quand le rythme est sur 4.5 jours.

A Georges Brassens, où l'école est sur 4 jours, il n'y a donc pas d'activités périscolaires.

đ Â« Le choix est ancien, il a été confirmé à l'issue d'une réflexion très approfondie (en particulier avec des spécialistes du temps de l'enfant) et d'une large concertation conclues en 2019. Â»

S S'il n'y avait pas de volonté de changer ce choix, pourquoi consulter les conseils d'écoles, même si le vote n'était que consultatif ?

S Comment a été tranchée la concertation conclue en 2019 pour que l'on se retrouve 2 ans plus tard avec ces conflits ?

đ Â« Plus précisément, le meilleur choix nous paraissait 5 jours en élémentaire, 4 jours en maternelle compte-tenu de l'âge des enfants et de la nature des activités possibles. Â»

Réflexion intéressante, et il est vrai que 5 jours d'école en maternelle, sans coupure dans la semaine, c'est fatiguant pour les pitchounes. Mais...

đ Â« Cependant, à la demande de la communauté scolaire, nous avons aligné l'horaire de la maternelle sur l'élémentaire. Â»

W Affirmation fausse : c'est vrai uniquement à Anne Pierjean, puisque Chandeneux (maternelle) et Royannez (élémentaire) ne sont pas sur le même rythme. Et à Brassens, c'est l'élémentaire qui s'est alignée sur la maternelle... Cela correspond-il réellement à Â« la demande de la communauté scolaire Â» de l'époque ?

đ Â« Les parents qui, pour des raisons qui leur appartiennent, veulent scolariser leur enfant sur 4 jours, peuvent les inscrire à l'école Brassens. Â»

L'école Brassens sera bien embêtée si les 86% de parents d'élèves de la maternelle de Pierjean favorables à un rythme de 4 jours par semaine changent leurs enfants d'école !

đ Â« Nous sommes attachés à maintenir la liberté qu'ont les parents à Crest d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix (dans la limite des places disponibles). Â»

M Tant mieux, cette liberté est vraiment bienvenue ! Mais s'il n'y a plus de places disponibles dans une école, qui tranchera ?

đ Â« Tout cela nous conduit à proposer de maintenir l'organisation actuelle qui globalement (quelques améliorations sont toujours possibles) donne satisfaction. Â»

- Tout est dans le Â« globalement Â» qui permet d'affirmer à peu près ce qu'on veut. Objectivement, la satisfaction est-elle réelle ? Si oui, comment en arrive-t-on à une grève de l'ensemble des enseignants crestois ?

đ Â« Nous sommes à votre disposition pour toujours améliorer les conditions de l'éducation des enfants de Crest. Â»

Prouvez-le en dialogue et en actes !